

# remering

Édition juin 2015 / 7<sup>ème</sup> parution  
le magazine d'information  
de Rémering-lès-Puttelange

## **BUDGETS COMMUNAUX**

Bilans et comptes rendus

## **NOUVEAUX PROJETS**

Éclairage, rénovations, POS...

## **PORTRAIT**

Un artiste local

## **CUISINE**

Recettes locales

## **ASSOCIATIONS**

La vie associative



Carnaval



APM

Permis



Atelier percussion



Fête de l'école



Nettoyage



Nettoyage



Caramel l'âne de Saint Nicolas



Gym sénior



Die Lothringer 21 Juin

Moto handicap



COUVERTURE  
PHOTO d'André MERTZ  
à partir de l'atelier "ITINÉRANCE"

# 7ème Édition SOMMAIRE



PAGE 2  
LE MOT DU MAIRE

PAGE 3  
LES CIGOGNEAUX

PAGE 4  
PROJETS

PAGE 7  
BIBLIOTHÈQUE

PAGE 8  
EN BREF

PAGE 10  
FINANCES

PAGE 12  
RYTHMES SCOLAIRES

PAGE 14  
CIMETIERRE

PAGE 16  
CPA

PAGE 18  
PORTRAIT

PAGE 20  
RECETTES DE CUISINE

PAGE 22  
LIBERATION

PAGE 23  
SARRE À CONTES

PAGE 24  
LA POSTE

PAGE 25  
SEGEL CLUB

PAGE 26  
MOTO HANDICAP

PAGE 28  
FIT-MOUV'

PAGE 30  
FOYER RURAL "LES CORDÉES"

PAGE 34  
TAEKWONDO

PAGE 36  
ETAT CIVIL

COUVERTURE : AGENDA



rem' mag

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE  
SARREGUEMINES

COMMUNE DE  
RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE

25, Rue Saint-Jean  
57510 RÉMERING-LÈS-  
PUTTELANGE

Commune Sinistrée arrêté  
minist. 31/08/1945

Tél 03 87 09 42 60

Fax 03 87 09 56 11

contact@mairierlp.fr

www.mairie-  
remeringlesputteltange.fr

Permanence du Maire

MARDI 17 h / 19 h  
et sur rendez-vous

Permanence de la  
première Adjointe

Sur rendez-vous

HORAIRES D'OUVERTURE  
DE LA MAIRIE

LUNDI 9 h / 11 h 30

MARDI 17 h / 19 h

JEUDI 9 h / 11 h 30

VENDREDI 9 h / 11 h 30

## RÉMERINGEISES, RÉMERINGEOIS



Déjà une année que j'assure avec notre nouvelle équipe municipale les fonctions que vous nous avez confiées. Le contexte économique ne s'est malheureusement pas amélioré. Notre mission consiste donc à trouver un équilibre entre audace et prudence.

L'Etat a décidé de réduire de 30% le montant des dotations versées aux collectivités locales pour la période 2014-2017. Trois exercices, 28 milliards en cumul manqueront dans les recettes des collectivités locales. Et c'est le bloc communal, pourtant pas responsable de la dette, qui va devoir assurer le sacrifice le plus important.

Paradoxalement, celui-ci produit lui-même l'effort le plus important en couvrant 70% des investissements publics et fait vivre ainsi les entreprises locales. De plus, il faut aussi prendre en compte la hausse des différentes charges (eau, gaz, électricité, taxes, cotisations...) et les transferts de charges de l'Etat vers les collectivités (mise en place des rythmes scolaires, nouveaux temps d'activités périscolaires, ...) dont le montant est évalué à 1,3 milliard d'euros par an environ.

Les communes cherchent aujourd'hui par tous les moyens à maîtriser leurs dépenses de fonctionnement pour préserver l'investissement. Mais cela ne suffit pas toujours et de nombreuses grandes villes, cette année, ont augmenté les impôts locaux de 4,2 % à 15%, et même de 30% comme la petite commune de Cugneux, dont toute la presse parle!

Comme quoi, l'équation : « baisse des dotations + hausse des charges » ne peut, mécaniquement, qu'aboutir à des difficultés financières.

A RÉMERING LÈS PUTTELANGE, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes locales mais de travailler sur l'équité fiscale en permettant aux habitants de mettre à jour pour l'avenir uniquement, les informations concernant l'assiette des impôts locaux.

Nous avons renégocié les différents contrats (EDF, gaz, Assurances, transports de bus, téléphonie...) et nous mettons tout en place pour réduire les coûts de l'énergie (robinets thermostatiques partout, régulation des chaudières, variation de l'éclairage public, ...). Nous recherchons toujours des subventions, même sur de petits projets. L'année 2015 ne sera pas une année de grandes réalisations, mais une année transitoire avec de petits travaux en attente. Nous souhaitons aussi adhérer à une communauté de communes ambitieuse pour dégager des économies, comme dans l'assainissement, entre autres, grâce à la mutualisation des services.

Les perspectives assez difficiles, du point de vue financier, ne doivent pas occulter l'état d'esprit qui correspond à celui de notre commune : le bien vivre ensemble, la solidarité, la qualité du lien social qui se tisse quotidiennement, la convivialité, la proximité, tout ce qui fait que chaque citoyen se sent véritablement un habitant de RÉMERING LÈS PUTTELANGE.

En espérant un avenir meilleur pour tous, je vous souhaite, à l'approche de l'été, de très bonnes vacances.

Votre dévoué Maire  
Jean-Luc ECHIVARD

## RÉMERING-LÈS- PUTTELANGE LES CIGOGNEAUX

### Patrimoine et vie locale

« Concours de dessin » L'AMI JUNIOR est un magazine jeunesse unique en son genre qui a été créé au Printemps 2007, afin que les enfants disposent d'un magazine jeunesse bilingue avec des reportages sur l'actualité régionale.

Il paraît 5 fois dans l'année et s'articule autour de thèmes liés à :

- L'actualité régionale avec une ouverture sur le monde
- Un aspect éducatif
- Une partie ludique
- Une dimension importante : nature-animaux -plantes.

Cette année, les enfants de l'accueil périscolaire « les Cigogneaux » ont participé au concours de dessin lancé par ce magazine. Ils ont ainsi remporté le 3<sup>ème</sup> prix de ce concours et pu, en récompense, assister à un spectacle bilingue pour enfants.

### Partenariats, rencontres

- Vote des Incorruptibles (prix littéraire jeunesse) à la mairie en présence de Mme Jeannine Quodbach,
- Rencontre d'Evelyne Niesser, artiste peintre renommée du village,
- Décoration des bacs à fleurs attendant à l'église du village

### Ouverture aux parents / Place des parents

Une soirée de fin d'année 2014 mémorable a également été reconduite mais cette fois-ci en partenariat avec la dynamique association des parents d'élèves (APE).

Les enfants ont ainsi présenté à leurs parents un spectacle de qualité. S'inspirant d'une célèbre émission de télé-réalité, ils ont élu le groupe « Cigo Voice 2014 » en interprétant divers tubes actuels et intemporels, allant du rappeur Black M. à Edith Piaf et sa célèbre « Vie en rose » en passant par « Libéré, Délivré » du dernier grand film d'animation à succès.

Ceci devant une salle comble de parents qui ont pleinement apprécié les prestations artistiques de leurs enfants.

À la fin du spectacle, les fins gourmets de l'assemblée ont pu se restaurer avec les succulentes spécialités de Noël proposées par l'APE avant de terminer la soirée par un Blind test musical.

### Loisirs et Découverte

Le JDC (Journal des Cigogneaux) est reconduit et sera édité deux fois durant l'année scolaire. Ce biannuel a pour vocation la libre expression des enfants. Il est le reflet de leurs envies, pensées, et ressentis sur des sujets d'actualité nationale comme des sujets plus proches de leur quotidien.

Au cours des conférences de rédaction les enfants ont proposé les thèmes qu'ils souhaitaient aborder et l'équipe d'animation validait leurs idées. Par la suite ils ont réfléchi à la façon de les mettre en œuvre, que ce soit sous forme d'articles de fond, de chroniques, de dessins...

Toutes les décisions ont été prises en concertation avec les enfants participant au JDC et ce quel que soit le rôle choisi : chroniqueur, dessinateur, reporter, photographe... Les conférences de rédaction ont eu lieu tous les jeudis des semaines paires de 17h30 à 18h30. Le JDC est la vitrine des actions menées au périscolaire ainsi que le reflet du thème dominant de l'année : « Expression Tout Art'Zimuts ».

Pour finir, voici la mise en exergue des valeurs et objectifs défendus par l'Opal et l'Accueil Périscolaire et ce, afin d'explicitier plus avant le travail effectué au quotidien par l'équipe pédagogique du centre.

- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la sociabilisation des enfants.
- Favoriser l'expression artistique sous toutes ses formes et l'éveil à la culture.
- Etre à l'écoute du rythme de chacun.
- Faire découvrir l'environnement proche et développer l'intérêt pour l'écologie.

### A noter les horaires de fonctionnement du centre :

Périscolaire lundi, mardi, jeudi de 7h à 8h, de 11h30 à 13h30, de 15h30 à 18h30. Mercredi de 8h à 9h. Vendredi de 7h à 8h, de 14h30 à 18h30.

Centre de loisirs durant les vacances scolaires de 8h à 18h.

L'inscription à l'accueil périscolaire pour la rentrée 2015/2016 aura lieu au courant des mois de mai et juin.

Accueil Périscolaire « Les Cigogneaux »/OPAL  
25 rue Saint-Jean  
57510 Rémering-lès-Puttelange  
Tel : 03 87 28 92 43/06 23 45 57 40

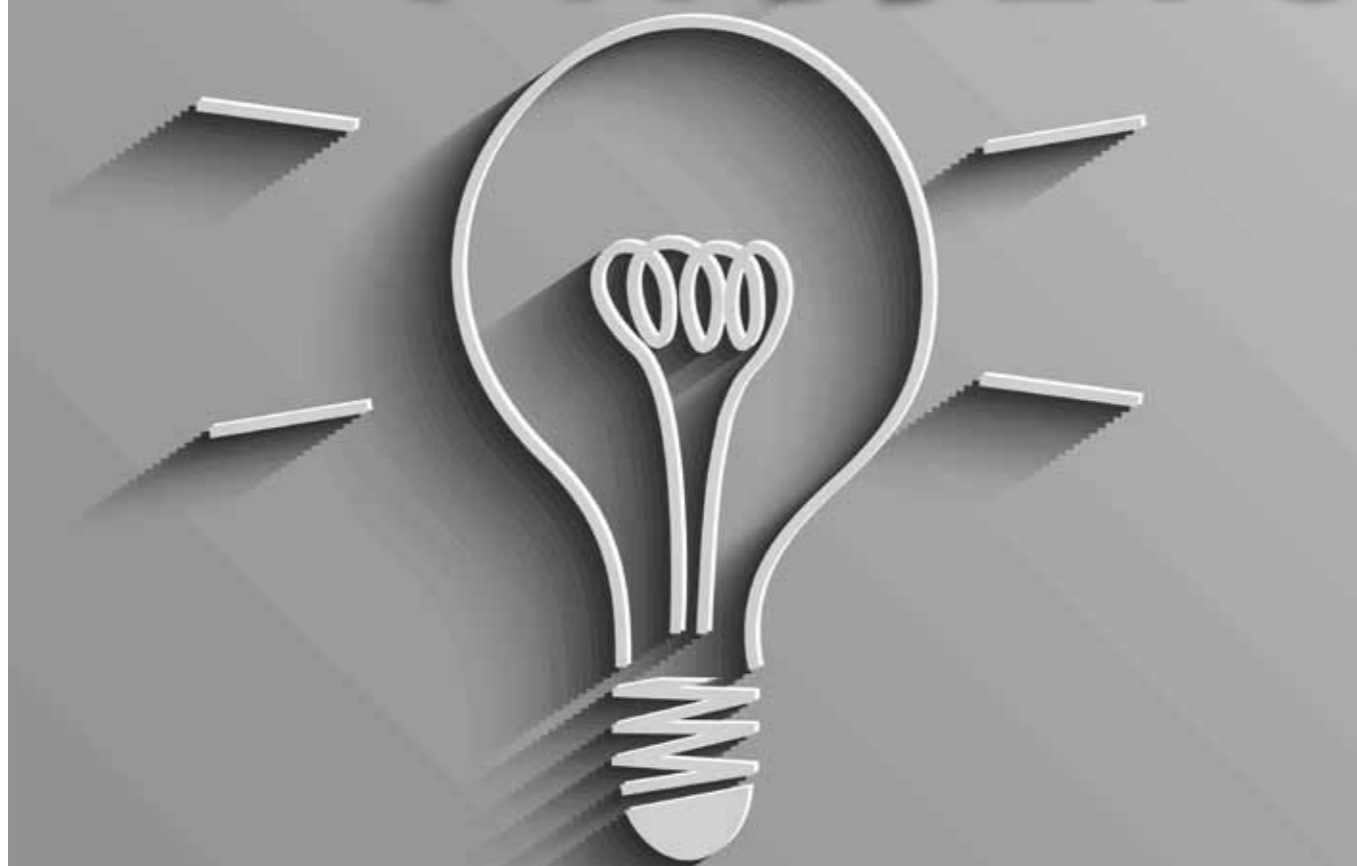
Antenne OPAL  
56 rue Principale - 57430 Willerwald  
03 87 97 82 91 - opal-moselle@opal67.org

LE MOT  
DU  
MAIRE



nouveaux

# PROJETS



*" Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois il faut à l'avenir des centaines de brouillons "*  
Jules renard

## Rénovation de la chaudière de la Mairie.



La Mairie de REMERING LES PUTTELANGE a été installée dans un ancien café-restaurant dont le bâtiment a été rénové dans les années 1999/2000. La grande salle de danse du café-restaurant, transformée et agrandie dans le même laps de temps est devenue l'actuel Foyer Socio Educatif.

La chaudière gaz de la Mairie, qui date des années 70/80 et qui chauffait le café-restaurant et la salle de danse, n'a pas été changée au moment de cette rénovation. Le Foyer Socio Educatif a été quant à lui équipé d'une nouvelle chaudière gaz adaptée à la capacité des lieux.

Il est donc temps d'investir dans une chaudière non disproportionnée par rapport aux besoins pour réduire la pression énergétique (importantes économies) et limiter les rejets de gaz à effet de serre (chaudière gaz nouvelle génération).

## Rénovation des trois portes vitrées de la façade avant de l'école élémentaire

L'école élémentaire de REMERING LÈS PUTTELANGE a été reconstruite après guerre et inaugurée en 1960 par les notables et le Préfet de l'époque. Depuis, des travaux ont été réalisés comme le changement des fenêtres (double vitrage), mais les trois grandes portes métalliques et vitrées sont toujours d'origine. Elles sont très lourdes, dangereuses et ne sont plus adaptées.

Les nouvelles portes seront moins hautes avec un panneau vitré fixe en haut et auront deux vantaux (deux tiers, un tiers) pour l'accessibilité et l'accueil d'élèves à mobilité réduite.

Le double vitrage permettra de gagner en isolation et de réduire les coûts énergétiques (deux portes desservent des couloirs chauffés et la troisième une pièce servant pour les nouvelles activités pédagogiques et pour la bibliothèque municipale).



## Eclairage public aux Rives du Lac (AFUA)

Au moment de la création de l'AFUA, rebaptisée depuis « Les Rives du Lac », aucun réseau de gaines n'a été prévu pour la téléphonie et l'éclairage public. Pour la téléphonie et Internet, les riverains ont trouvé des solutions alternatives et pour l'éclairage public, la commune va installer douze lampadaires solaires à leds. Vu la longueur de la voirie et le coût exorbitant de ce matériel, nous ne pouvons pas couvrir l'ensemble de ce secteur. Nous avons donc privilégié l'amélioration de la sécurité, les mâts seront installés aux différentes intersections ou changements de direction.

## Clôture de l'école maternelle

Le grillage et les poteaux de la cour de l'école maternelle sont rouillés et en très mauvais état. Ils vont être remplacés par du grillage rigide de qualité fait pour durer dans le temps et sécuriser la cour pour les enfants de maternelle.



# nouveaux PROJETS

## Transformation du POS en PLU

La révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant transformation du document en Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un travail long et intéressant pour l'avenir de notre village. Après de nombreuses réunions, nous en sommes au niveau du diagnostic (état des lieux de la commune). Une enquête publique aura lieu comme le stipule la loi et les citoyens seront consultés. Il vous est rappelé que depuis l'année dernière, vous pouvez consigner vos observations et souhaits sur un cahier prévu à cet effet au secrétariat de la Mairie (horaires d'ouverture : lundi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et mardi de 17h à 19h).

Adresse du site Internet de la commune où figurent les principales informations liées au futur PLU du village :

<http://www.mairie-remeringlesputtelange.fr>

## Concours Maisons Fleuries

Au niveau communal, les personnes qui souhaitent participer au concours des maisons fleuries pour la première fois peuvent s'inscrire au secrétariat en Mairie avant le 1er juillet de chaque année. Le jury passera observer les maisons fleuries le samedi 1er août 2015.

## Acquisition d'une balayeuse ramasseuse mécanique avec un balai latéral en acier

Depuis 2009, la commune de RÉMERING LÈS PUTTELANGE a adhéré au programme 0 pesticide en pratiquant le désherbage mécanique et l'utilisation du paillage. Elle a investi à l'époque dans un broyeur et un désherbeur pour schiste, sable (plage du camping), ... Pour compléter son équipement et poursuivre sa politique écologique, la municipalité a décidé d'investir dans une balayeuse ramasseuse mécanique pour l'arrachage des mauvaises herbes dans les caniveaux et les bordures des trottoirs situés devant les terrains appartenant à la commune (Mairie, écoles, foyer, parkings...). Le coût est d'environ 10.000 € HT subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau et la Communauté des Communes.

## Maison des Associations

En lieu et place de l'ancien foyer des footballeurs, il a été créé la Maison des Associations avec un chemin d'accès. Les associations y pratiquent déjà des activités et bientôt, vont se mettre en place des cours de danse, de yoga, ainsi que des après-midis de rencontre pour les seniors. Vous êtes les bienvenus !



Le redémarrage de la bibliothèque municipale de

## RÉMERING LÈS PUTTELANGE

La volonté de l'équipe municipale, en lien avec l'Association des Parents d'Elèves (APE) et le Pôle Départemental de Lecture Publique de BITCHE a été de redynamiser la bibliothèque et d'en faire un lieu de sociabilisation, d'accès à la culture, un service de proximité proposé aux habitants de la commune.

Une réflexion et des actes ont été menés dans plusieurs directions : locaux réaménagés et nouveau mobilier acheté (2.500€ d'investissement sur fonds propres) ; mise en place d'un nouvel accueil : un accès tout public, avec des ouvrages correspondants aux différents âges de la vie ; proposition de deux temps d'accueil pour les scolaires ; renouvellement du fonds avec des livres empruntés dont des nouveautés à BITCHE (900 nouveaux livres) ; achats de nouveaux albums ; formation du personnel communal.

Des ouvrages à destination de tous, près de 1200 livres sont disponibles.

Des animations sont proposées en fonction des saisons, et des projets développés (ex. lecture Kamishibai).

Deux nouvelles permanences Tout Public vous sont proposées :

o Mercredi de 16h à 19h

o Samedi de 9h à 12h.

Un règlement intérieur expliquant les modalités de fonctionnement est disponible aux heures d'ouverture ; un accueil spécifique pour les élèves a lieu tous les jeudis et vendredis matins de 8h30 à 11h pendant le temps scolaire sous la responsabilité des enseignants. Les associations pourront aussi bénéficier de l'emprunt sous certaines conditions.

Cet espace bibliothèque, dans un effort de mutualisation des lieux et des moyens, sert également à l'accueil des enfants en fin d'après-midi dans le cadre de la mise en place des nouveaux Temps d'Accompagnement Périscolaire (TAP).

La municipalité remercie tous les acteurs qui ont contribué à cette évolution jugée nécessaire de la Bibliothèque Municipale de RÉMERING LÈS PUTTELANGE à savoir, Mme Rachel COMTESSE KLOSTER, présidente de l'APE, Mme Céline WEHRUNG du Pôle Départemental de la Lecture Publique de BITCHE pour leur soutien et leur disponibilité.

Une journée Portes Ouvertes a eu lieu le samedi 31 janvier 2015 et une quarantaine de personnes s'est rendue sur place.

Concernant le fonctionnement, un agent communal est présent lors des ouvertures Tout Public, il gère l'emprunt et l'organisation matérielle.

La municipalité souhaiterait mettre en place un "Collectif Bibliothèque" pour réfléchir ensemble aux différentes animations qui peuvent être proposées, pour participer aux achats, pour tenir l'une ou l'autre permanence... Nous lançons donc un appel à des bénévoles motivés et intéressés par les livres, la transmission de la lecture... pour donner un peu de leur temps pour le fonctionnement de la bibliothèque.

Toutes les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Jeannine QUODBACH, 1ère Adjointe au Maire.

# EN BREF...

## Trottoirs devant chez soi

Il vous est rappelé que le nettoyage des caniveaux est à faire régulièrement pour ne pas boucher les avaloirs et pour la propreté du village. Il vous est demandé aussi de bien vouloir arracher l'herbe qui empiète sur les trottoirs à partir de la bordurette arrière afin d'éviter que la largeur des trottoirs ne se rétrécisse et que le passage ne se réduise. Merci pour votre participation active !



## Fermeture d'une classe en élémentaire

Nous regrettons tous la fermeture de la classe ouverte en 2009. L'année dernière nous étions déjà susceptibles de fermer à cause des effectifs en baisse. Le manque de nouvelles inscriptions fait que nous ne pouvons pas prétendre à continuer ainsi.

Nous avons rencontré plusieurs fois l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de Saint-Avold Est pour trouver une solution. Avec la municipalité de HILSPRICH, nous avons même envisagé un regroupement pour avoir des classes à un seul niveau, le transport étant pris en charge par le Conseil Départemental. Malheureusement cette fusion aurait entraîné la fermeture d'autres classes et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Moselle n'a pas souhaité s'engager pour les années à venir à maintenir 8 classes (à niveau simple avec des effectifs corrects) pour les deux villages. Pédagogiquement ce projet est très intéressant pour les enfants et les enseignants et nous pensons renégocier dans les années à venir pour que ce regroupement puisse peut-être se réaliser un jour.



## Problème de réseaux

Lors d'un dysfonctionnement de votre ligne téléphonique, une coupure d'eau, d'électricité ou de gaz, vous devez vous adresser à votre fournisseur (voir le numéro d'appel sur votre facture).

En cas de problème sur l'éclairage public ou le réseau d'assainissement sur le domaine public, vous devez vous adresser au secrétariat de la commune qui gère ces deux réseaux.



## Mise en valeur des abords de l'étang

Nos ouvriers ont effectué un travail remarquable cet automne et cet hiver en nettoyant les abords de l'étang côté sud, en renforçant les chemins, en élaguant et coupant des arbres et en curant les fossés. Nous souhaitons que ces travaux soient respectés et qu'aucune construction ou transformation anarchique n'ait lieu aux abords de l'étang ou de l'eau. Pour les pêcheurs, il existe un règlement pour la pêche et pour les pontons qui reprend les obligations de chacun. Les interdictions doivent être parfaitement respectées pour conserver un cadre agréable autour de notre bel étang pour tous les usagers. Les travaux reprendront à l'automne pour terminer ce qui a été commencé.



## Accueil au centre de loisirs

Durant les vacances scolaires, vos enfants pourront fréquenter le centre de loisirs de RÉMERING LÈS PUTTELANGE « Les Cigogneaux ». Les dates sont les suivantes :

- Du lundi 06 au vendredi 10 juillet 2015
  - Du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2015 (sauf jour férié)
  - Du lundi 24 au vendredi 28 août 2015
  - Du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2015
- Les inscriptions se font auprès de la responsable du périscolaire, Sophie WENNER au 03.87.28.92.43 ou au 06.23.45.57.40.

## Bois de chauffage

Pour les commandes de bois de chauffage mis en stères, s'adresser au secrétariat de la Mairie entre le 1er octobre et le 31 décembre de chaque année pour une livraison au printemps ou l'été suivant. Le stock total vendu est de 400 stères et la commande maximum par foyer se chauffant au bois est de 15 stères, vendus pratiquement à prix coûtant pour les habitants de RÉMERING LÈS PUTTELANGE

## Galerie photos

Nous sommes à la recherche d'anciennes photos, cartes postales, plans de de notre beau village, RÉMERING LÈS PUTTELANGE, pour enrichir nos archives et notre site Internet dans un esprit de partage. Les documents peuvent être scannés en Mairie et rendus de suite. Merci pour votre participation !

## Éclairage public

Le quatrième bilan de la mise en place de la régulation variation de l'éclairage public de RÉMERING LÈS PUTTELANGE est très satisfaisant. Economie en 2014 : 3.283 € (sur la consommation) + 1.769 € (sur la révision) = 5.052 €. Le coût de l'opération étant de 24.380 €, on peut prétendre à un amortissement de moins de 5 ans (20.105 € réalisés, reste 4.275 € à économiser encore), et on annonce plusieurs hausses du coût de l'électricité d'ici la fin de l'année.

## Location de la chasse communale

Tous les 9 ans se déroule la procédure de location de la chasse communale. Le bail de chasse étant arrivé à terme le 1er février 2015, il revenait à la commune d'administrer le droit de chasse au nom et pour le compte des propriétaires. Ces derniers sont libres de faire valoir leur droit de chasse sous conditions ou de charger la commune de trouver des locataires.

Concernant le produit de la chasse, suite à l'enquête menée, plus des deux tiers des propriétaires possédant plus des deux tiers de la superficie de la chasse communale se sont prononcés pour l'abandon du produit à la commune, pour la durée du bail, à savoir, du 2 février 2015 au 1er février 2024.

Sur le ban communal la chasse a été répartie en 3 lots comme indiqué ci-dessous :

- Lot n° 1 : 314 ha de plaine à M. Luigi GALLIZZI de GROSBLIEDERSTROFF par convention de gré à gré pour un montant de 1.000 €

- Lot n° 2 : 245 ha dont 12 ha de forêt à M. Gilbert DREIDEMY de HILSPRICH par convention de gré à gré pour un montant de 3.500 €

- Lot n° 3 : 277 ha dont 78 ha de forêt à M. Michel NICOLIC de LOUPERSHOUSE suite à l'adjudication par appel d'offres pour un montant de 2.500 €.

# LES FINANCES DE LA COMMUNE

## Budget général de la commune :

*Les finances de la Commune sont toujours articulées autour de trois sections budgétaires :*

- *Le budget général : dépenses et recettes de fonctionnement des missions communales*
- *Le Centre de Plein Air (CPA) : exploitation du centre de loisirs*
- *L'assainissement : gestion des réseaux de collecte et de la station d'épuration*

### Budget Communal

La gestion d'un budget communal s'apparente à celle du budget familial. Les produits de fonctionnement (impôts locaux, dotations de l'État) servent en priorité à financer les dépenses de fonctionnement (charges de personnel, dépenses d'énergie, dépenses d'entretien des biens communaux, équipements scolaires et sportifs, intérêts des emprunts, ...).

Une gestion maîtrisée des dépenses doit conduire à dégager un excédent de fonctionnement. Cet excédent permet de financer des projets d'investissement, dont la durée de vie dépasse largement le cadre annuel (voirie, équipements durables, mises aux normes, ...).

Lorsque l'excédent n'est pas suffisant, la Commune doit recourir à l'emprunt bancaire comme le ferait un ménage.

Pour chaque dépense d'investissement, les élus travaillent à obtenir des subventions des différents financeurs potentiels et seul le coût résiduel est supporté par la collectivité. C'est un travail souvent long et compliqué, mais qui profite à tous au final.

Au titre de l'année 2014, les comptes de la Commune présentent la situation suivante :

**Recettes de fonctionnement : 796.241 €**

**Dépenses de fonctionnement : 625.207 €**

Soit un excédent de 171.034 €, qui s'ajoute au report des exercices précédents pour former un total de 544.821 €.

La section « investissements » doit faire l'objet d'une affectation en provenance de l'excédent ci-dessus, à hauteur de 100.439 €.

Il reste donc 444.382 € en report pour les exercices prochains.

En dépit de la baisse déjà amorcée des dotations de l'Etat versées aux communes, annoncée pour la somme de 11 milliards d'euros sur 3 ans, nous portons la priorité de nos efforts sur la réduction des dépenses et la bonne collecte des impôts locaux (voir ci-après). Par exemple en 2014, l'ensemble des contrats d'assurance de la Commune a été finement analysé et renégocié, avec à la clé une économie d'environ 48%, soit 6.465 euros par an.

Dans ce contexte, il a néanmoins été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

### Centre de Plein-Air

Les résultats du CPA (voir article par ailleurs) sont négatifs, mais ceci est assez largement expliqué par l'impact de l'augmentation de la TVA qui a amputé une partie des recettes en 2014.

Au titre de l'année 2014, les comptes présentent la situation suivante :

**Recettes de fonctionnement : 390.602 €**

**Dépenses de fonctionnement : 458.835 €**

Soit un déficit de 68.233 €, compensé partiellement par le report de l'exercice précédent s'élevant à 53.093 €.

La section « investissements » présente une réserve de 236.362 €.

### Assainissement :

L'assainissement est un service essentiel assuré par la Commune. S'agissant d'un service rendu, la section budgétaire doit être équilibrée et ne peut faire l'objet d'une compensation en provenance du budget général.

Les recettes de cette section proviennent pour l'essentiel de la redevance assise sur la consommation d'eau, collectée par VEOLIA et reversée à la Commune, ainsi que de la taxe de branchement au réseau applicable aux constructions neuves.

Ces deux sources de recettes sont en baisse

régulière. En effet, il est constaté au niveau du Syndicat des Eaux, que la consommation en volume diminue fortement à REMERING LES PUTTELANGE (Consommation en 2013 : 63.299 m<sup>3</sup> pour 500 abonnés – Consommation en 2014 : 45.632 m<sup>3</sup> pour 496 abonnés). Cette diminution du volume semble explicable par les plus faibles consommations des appareils modernes, une sensibilisation accrue du public à l'usage de l'eau et dans certains cas à l'usage excessif de puits privés.

Dans l'intérêt général, lorsque l'eau du puits après utilisation se déverse dans le réseau de collecte des eaux usées, le propriétaire devra également contribuer à sa dépollution.

Au titre de l'année 2014, les comptes présentent la situation suivante :

**Recettes de fonctionnement : 80.677 €**

**Dépenses de fonctionnement : 83.197 €**

Soit un déficit de 2.520 €, compensé par le report de l'exercice précédent s'élevant à 2.957 €.

La perspective de stagnation, voire de légère diminution des volumes d'eau consommés pour 2015 nécessite un relèvement de la redevance d'assainissement (de 0,80 à 1 €), laquelle reste néanmoins sensiblement inférieure au coût moyen constaté dans les communes environnantes.

### Les ratios financiers

Si les chiffres de notre Commune sont des indicateurs d'une bonne situation financière globale, il est intéressant de les comparer avec d'autres collectivités de taille comparable (tranche de 500 à 1.999 habitants). Les ratios sont exprimés en euros par habitant (1.171 pour Rémering-lès-Puttelange).

**Au niveau des recettes de fonctionnement (en euros) :**

	Commune	Moselle	Lorraine	National
Produits de fonctionnement	634	646	720	875
Dont impôts locaux	174	259	271	286
Dont dotation de l'Etat	184	167	192	216

Notre Commune dispose de recettes inférieures à la moyenne de sa catégorie, ce qui s'explique en grande partie par une pression fiscale sur les habitants bien moindre que dans la plupart des autres collectivités. Le classement en « commune touristique » permet de percevoir des dotations légèrement plus élevées qu'une commune non-classée.

**Au niveau de la dette (en euros) :**

	Commune	Moselle	Lorraine	National
Encours de la dette	206	543	464	702
Annuités à rembourser	56	92	69	104

L'absence de recours à l'emprunt depuis plusieurs années a permis un fort désendettement, ce qui pourrait faciliter, si nécessaire, un recours futur à l'emprunt.

### Mise à jour concernant la fiscalité locale

Les principaux impôts locaux sont calculés à partir d'une référence appelée « valeur locative ».

Cette valeur est attribuée par les services fiscaux (DGFiP à Sarreguemines) à chaque bien immobilier de la Commune.

La détermination de cette valeur est un calcul complexe, qui s'appuie sur la surface réelle de la maison, corrigée en fonction de la présence d'éléments dits de « confort ». Les principaux éléments retenus sont par exemple :

Eau courante	4 m <sup>2</sup>
Lavabo	3 m <sup>2</sup>
Receveur de douche	4 m <sup>2</sup>
WC particulier	3 m <sup>2</sup>
Gaz (installation fixe)	2 m <sup>2</sup>
Chauffage central	2 m <sup>2</sup> par radiateur
Climatisation	2 m <sup>2</sup> par pièce

Pour les biens récents, l'administration appuie son évaluation sur les déclarations fournies au moment de la construction et effectue généralement une mesure de vérification sur place. Il en est de même pour les modifications d'habitations nécessitant un permis de construire, comme une extension, l'installation d'une piscine en dur.

Pour les biens plus anciens, la dernière révision des valeurs locales date de... 1970. Depuis, aucune mise à jour n'a été effectuée par l'administration fiscale, sauf travaux importants de transformation déclarés par le propriétaire.

Cette situation aboutie au constat que les bases fiscales ne sont plus à jour, ni cohérentes entre les habitants. Par exemple, nous aurions selon les services fiscaux : 261 logements sans électricité, 268 sans eau courante, 403 dépourvus de chauffage, ou encore 283 sans WC ! Dans l'immense majorité des cas, les habitants ignoraient qu'il aurait fallu déclarer certaines améliorations de l'habitat réalisées dans le passé.

La Commune est tenue de transmettre aux services fiscaux les éléments d'imposition dont elle a connaissance, ce qui peut conduire à une révision des bases d'imposition uniquement pour le futur. L'administration fiscale peut également spontanément procéder à des contrôles, qui dans ce cas donnent lieu à des rectifications portant sur les trois dernières années.

Il a paru donc souhaitable aux élus de demander aux habitants de bien vouloir volontairement mettre à jour les informations concernant leur habitation et notamment pour les situations les plus exposées à un contrôle de l'administration.

Pour les habitants bénéficiant de mesures d'allègements ou d'exonération en fonction de leur âge ou de leurs revenus, la mise à jour n'aura aucun effet pénalisant. Par contre l'État, qui doit compenser les exonérations accordées, sera redevable d'une plus juste compensation en faveur de la Commune et donc au profit de tous les contribuables.

Une première série de questionnaires a été remise dès le mois de février dernier et la collecte d'informations se poursuivra durant l'année 2015.

La Commune est bien consciente de l'effort déclaratif demandé aux habitants et particulièrement aux plus âgés d'entre nous. Le secrétariat de mairie se tient d'ailleurs à leur disposition afin de les aider à compléter le formulaire.

# Les Nouveaux Rythmes Scolaires à Rémering-lès-Puttelange



Depuis septembre 2014, à raison de 30 min les lundis, mardis et jeudis et de 1h30 les vendredis, de nouveaux temps d'animations sont organisés. Ils sont axés sur des activités :

- culturelles,
- sportives,
- culinaires,
- artistiques,
- et de découverte.



## Les Ateliers Permanents :

Parallèlement à ces Activités Educatives, les enfants scolarisés en maternelle dans le cadre de l'atelier permanent ont :

- pris part à une activité jeux sur l'environnement avec l'intervention de Jeannine Quodbach, ludothécaire
- participé à une activité cuisine par le biais d'un atelier nommé « Les Marmitons » au cours duquel ils ont pu confectionner Bredele, burger de thon, biscuits au chocolat et délicieuses Madeleines avec l'aide d'une maman bénévole
- découvert l'art de la photographie et sa mise en pratique, grâce à l'artiste local M. André Mertz et son exposition de photos
- confectionné des étagères à partir du recyclage de rouleaux de carton avec la complicité de l'artiste plasticienne Cathy Scheuer
- découvert l'art du Cirque, de l'équilibrisme, du jonglage, avec Julien Schrammek de l'association « Culture et Liberté » de Sarreguemines
- visité l'atelier d'Evelyne Niesser et ses tableaux, découvert son art pictural...

## L'Accompagnement Educatif :

La journée de classe des lundis, mardis et jeudis se terminant à 15h30, une jonction nommée « Accompagnement Éducatif » est assurée jusqu'à 16h. Ce moment-là correspond à un temps transitoire sans instruction scolaire mais orienté vers des activités courtes, tels la lecture, les devoirs en autonomie...Ce temps est une véritable passerelle entre le temps de l'école et le « périscolaire » ou le retour à la maison.

En résumé l'on peut dire que, dans la continuité d'un accueil périscolaire de qualité, de Nouvelles Activités Périscolaires de valeur sont le prolongement logique d'un partenariat fructueux entre la commune de Rémering-lès-Puttelange et l'O.P.A.L., une volonté conjointe d'excellence, où l'enfant est au centre de toutes les priorités.

Un grand MERCI est adressé aux Associations et aux bénévoles qui ont bien voulu répondre présent pour mettre tout cela sur les rails. Ils seront à nouveau sollicités pour la prochaine année scolaire.

## Bilan financier

Pour le 1er trimestre, de septembre à décembre 2014, la commune a versé 2.000 € de subventions exceptionnelles aux associations pour la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) :

- Foyer Rural Les Cordées
- Taekwondo
- Association des Parents d'Elèves (APE)
- Association agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)

Frais de gestion courante pour la commune pour l'organisation des NAP (personnel/locaux/accès Internet/eau/chauffage/électricité/téléphone/assurances) pour le trimestre de septembre à décembre 2014 pour un total de 3.186,55 €.

TOTAL 1er trimestre : 5.186,55 €



ATELIER ALEVINAGE



ATELIER PHOTO  
avec André MERTZ



ATELIER Cirque  
avec Julien Schrammek



# CIMETIERE

## La reprise de concession

Afin d'éviter une extension ou un nouveau cimetière, la commune de REMERING LES PUTTELANGE a décidé de reprendre certaines concessions pour gagner de la place.

C'est une procédure longue mais judicieuse, qui a commencé il y a trois ans, et qui se termine le dimanche 16 août 2015 (3 années après avoir dressé le certificat d'affichage).

En 2012, des sépultures ont été recensées par un expert d'un bureau d'études comme étant dangereuses ou en état d'abandon. C'est une procédure très encadrée et les étapes ont été les suivantes :

- Publicité et convocation
- Visite du cimetière et rédaction d'un procès-verbal
- Notification du procès-verbal et mise en demeure
- Affichage d'extraits du procès-verbal (délai de 3 ans)
- Transmission de la liste des concessions concernées en Sous-Préfecture et Préfecture en août 2012.

Pendant ces trois ans, la liste des concessions en état d'abandon a été consultable et est encore consultable en Mairie, en Sous-Préfecture, en Préfecture et à l'entrée du cimetière. Des affichettes, indiquant la situation, ont été collées et sont encore collées directement sur les tombes concernées.

A partir de fin août 2015, nous terminerons la procédure de façon suivante :

- Procès-verbal n° 2 à l'issue du délai de trois ans
- Saisine du conseil municipal
- Arrêté de reprise du Maire
- Retrait des monuments et exhumation des restes pour un transfert vers l'ossuaire.

Cette dernière étape, suite aux différents délais de publications et notifications, pourrait avoir lieu au plus tôt à la fin octobre. Mais avec une météo parfois défavorable à l'approche de l'hiver, nous avons décidé de réaliser ces travaux au printemps 2016. Il est donc encore temps de prendre contact avec le secrétariat de la commune si vous ne souhaitez pas qu'une tombe identifiée soit reprise.

## Fonctionnement d'une concession

Une concession est un contrat d'occupation du domaine public par lequel la commune accorde au concessionnaire une parcelle du cimetière pour y fonder sa sépulture et celle de ses enfants ou celle des personnes désignées dans l'acte.

Les termes du contrat peuvent être modifiés, de son vivant, par le concessionnaire lui-même.

Après le décès du concessionnaire, le contrat ne peut plus être modifié. Les conditions d'utilisation devront rester les mêmes que celles définies lors du dernier contrat établi avec le concessionnaire et les droits à l'inhumation ne pourront être modifiés. Les ayants-droits désignés par le concessionnaire gardent leurs droits indiqués sur le contrat. La concession est en principe transmise sous forme d'indivision perpétuelle entre les héritiers.

Toute personne peut effectuer le renouvellement d'une concession au nom et pour le compte de l'ancien concessionnaire.

Si la concession (qui reste toujours au nom du fondateur) appartient en copropriété à l'ensemble des héritiers, ceux-ci peuvent, d'un commun accord, donner le droit écrit de devenir simple héritier à un seul d'entre eux et ses descendants.

L'entretien ou les réparations d'une sépulture (monument, caveau) ne donne aucun privilège à un héritier : l'indivision implique l'égalité.

Le renouvellement de la concession constitue un droit pour ses titulaires ou leurs ayants droits (la plupart des concessions arriveront à échéance le 31 décembre 2020 à REMERING LES PUTTELANGE, à vérifier sur vos actes). En l'absence de paiement pour renouvellement après deux années suivant l'échéance, la commune reprendra le terrain sans aucune autre formalité et pourra exhumer les restes qui seront placés dans l'ossuaire.

Si un seul des héritiers décide de renouveler la concession, en raison de son caractère familial, celle-ci continue néanmoins d'appartenir à l'ensemble des héritiers en indivision.

Il paraît judicieux de discuter en famille du fonctionnement des concessions pour prévoir l'avenir et le secrétariat de la commune est à votre disposition pour toutes questions relatives à ce sujet.



# CPA INFOS

Nous sommes très heureux de vous informer que notre camping a été reclassé officiellement, depuis septembre 2014 pour 5 ans par le ministère chargé du tourisme, dans la catégorie : "Camping 1 étoile - Loisirs".

L'obtention de ce classement a été très longue et difficile car il reste trop de constructions illicites et en dur sur notre terrain de camping. Il a fallu beaucoup de détermination de l'équipe municipale et des employés du Centre de Plein Air pour aboutir à ce résultat.

Autre bonne nouvelle, la gérance du café-restaurant a été confiée à Monsieur Bernard BUTEL de PUTTELANGE AUX LACS qui gère aussi Hollywood Pizza. Il nous aidera à apporter un nouvel élan à notre camping par la qualité de ses services, de son accueil et des animations mises en place. Nous lui souhaitons bonne chance et nous vous suggérons de redécouvrir ce lieu rénové.



# INFORMATIONS

Le contrat de mise à disposition précaire d'un emplacement a été modifié, il vous appartient d'en prendre connaissance et de signer le nouveau contrat au bureau d'accueil.

- Toutes les informations personnelles devront être mises à jour à ce moment-là (adresse postale, téléphone, portable, E-mail...).
- Le paiement par Carte Bancaire est maintenant possible.
- Une attestation d'assurance doit être obligatoirement fournie.
- Le point Wifi, autour du bureau d'accueil, reste actif pour vous permettre de vous connecter gratuitement à Internet mais sans téléchargement. Il est impossible techniquement et financièrement de couvrir correctement tout le camping.
- Un nouveau site Internet, plus moderne et plus convivial, verra le jour en septembre 2015.
- Le péage à l'entrée du camping est supprimé. Les visiteurs, sans nuitée, rentreront gratuitement dans le camping, seul l'accès à la zone de loisirs qui s'étend de la digue au Segel Club (club de voile) sera payant. L'accès plage est gratuit pour les habitants de REMERING LES PUTTELANGE (uniquement ceux qui ont fait leur inscription sur le fichier domiciliaire en Mairie, se munir d'une pièce d'identité).
- Le tri des ordures ménagères doit être encore amélioré, utilisez les sacs de bonnes couleurs disponibles à l'accueil.
- Il est toujours interdit par le code de l'urbanisme et par notre règlement de construire des abris ou des rajouts sur les emplacements qui sont mis à votre disposition de façon temporaire.

NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUTES ET À TOUS UNE TRÈS BELLE SAISON TOURISTIQUE 2015 AU SEIN DE NOTRE CAMPING ET DE NOTRE CENTRE DE PLEIN AIR.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE





# PORTRAIT D'UN ARTISTE LOCAL

## CHRISTOPHE ALIAS SOLLMASER

Je dessine depuis ma plus tendre enfance, des idées farfelues sorties tout droit de mon imagination.

Mais c'est à l'âge du collège, lorsque je découvre le monde des comics et de la BD que je me suis dirigé vers un style plus précis !

Très influencé par le monde des pin-ups, du rock'n'roll et de l'univers « fetish », je peaufine les courbes féminines... (ce que je préfère dessiner) utilisant différentes techniques !

Du traditionnel (crayons, marqueurs Posca et Copics, aquarelle) au Digital Painting (photoshop, painter...) à la tablette graphique... J'essaie aussi la sculpture (sculpey) et envisage de piquer (tatouer) un jour. Sollmaster est mon pseudo depuis des années, et Doodle (de l'anglais griffonnage).

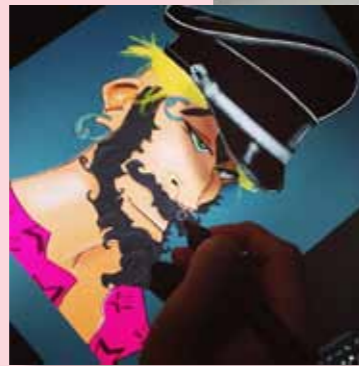
Ma page facebook <https://www.facebook.com/SollmasterDoodle> (la plus mise à jour) où vous pouvez suivre mon travail... quand je ne suis pas trop fainéant de publier.

Mon site est toujours en cours de construction... <http://www.sollmasterdoodle.com/>

A cette adresse, vous trouverez une petite vidéo accélérée d'un trad ! <https://www.youtube.com/watch?v=WzzolL72VRO>

Christophe aka Sollmaster

FESTOR Christophe  
71, rue Saint Jean  
57510 Rémering les Puttelange



# SollmasterDoodle est



DESSIN RETENU ET  
PUBLIÉ PAR LE  
RÉPUBLICAIN LORRAIN SUITE  
AUX ÉVÉNEMENTS DU  
11 JANVIER 2015

# CHARLIE

Original Sollmaster  
Doodle

# RECETTES DE CUISINE

UNE HABITANTE DE REMERING LES PUTTELANGE NOUS A OUVERT SA MAISON ET SURTOUT SA CUISINE ET SON LIVRE DE RECETTES. NOUS DEVRIONS PEUT-ÊTRE DIRE SES FICHES DE RECETTES BIEN RANGÉES DANS UN CLASSEUR. ELLE NOUS A FAIT PARTAGER SON SAVOIR FAIRE ET A BIEN VOULU NOUS TRANSMETTRE TOUTES SES PETITES ASTUCES CULINAIRES. SA PETITE-FILLE MARION N'A PAS VOULU IMMÉDIATEMENT NOUS DONNER SES RECETTES FAMILIALES DE PEUR CERTAINEMENT QU'ELLES SOIENT SAVOURÉES PAR ENCORE PLUS DE MONDE ! ET SES ENFANTS N'ONT PAS HÉSITÉ À L'APPELER « MAÏTÉ ». NOUS AVONS EU LA CHANCE DE POUVOIR DÉGUSTER UN MENU DE QUALITÉ, ET VOUS CERTIFIONS QUE LES RECETTES SONT EXCELLENTES ET FACILEMENT RÉALISABLES.

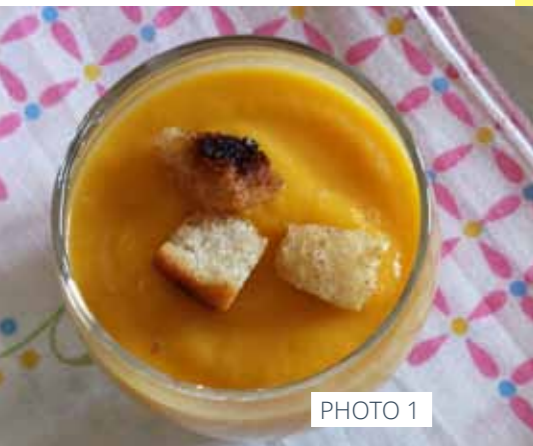


PHOTO 1

## SOUPE DE POTIRON ou POTIMARRON

1 oignon  
1 kg potiron ou potimarron  
50 g beurre  
40 cl crème  
1/2 orange  
1/2 litre de lait  
1/2 litre d'eau  
Faire suer l'oignon dans le beurre ; ajouter le potiron avec 1/2 l de lait et 1/2 l d'eau. Saler. Poivrer.  
Laisser cuire 30 minutes. Retirer la moitié du jus de cuisson et mixer.  
Ajouter le jus d'une 1/2 orange, puis la crème.  
On peut aussi rajouter des petits croustons de pain ( Photo 1 )

## Menu :

Soupe de potimarron à l'orange,  
Choucroute garnie et les fameuses quenelles de viande (recette de Maya JAMBOIS),  
Plateau de fromage,  
Crumble aux quetsches et tarte à la cannelle.

Nous tenons à remercier Malou pour nous avoir fait découvrir et partager ses recettes et pour la très agréable soirée passée ensemble avec son mari Germain.

Les dégustatrices, Chantal et Jeannine

## QUENELLES DE VIANDE DE PORC

500 gr collet de porc  
500 gr lard frais  
Mie de pain trempée dans du lait (2 tranches)  
1 gousse d'ail  
1 peu de poireau et persil  
Sel, poivre, muscade,  
Farine 100 à 150 gr selon consistance  
2 Œufs  
Hacher la viande, le lard, la mie de pain, la gousse d'ail, le persil et le poireau.  
Ajouter les œufs entiers, la farine et bien mélanger à la main.  
Ajouter sel, poivre, muscade ( Photo 2 )



PHOTO 4

Faire de petites boulettes avec les mains légèrement farinées. ( Photos 3 et 4 )

Faire bouillir 2 l d'eau avec du bouillon de poule ou pot au feu + sel.  
Pocher les boulettes dans le bouillon pendant 20 minutes ( Photo 5 )

Servir avec une choucroute ( Photo 6 )

Les boulettes se réchauffent bien, légèrement rôties, dans une poêle avec du beurre.



PHOTO 5

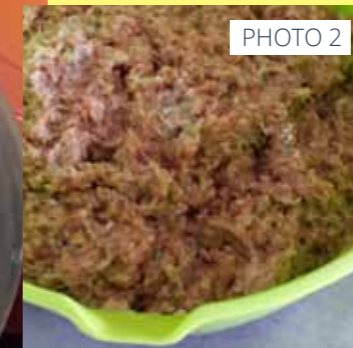


PHOTO 2



PHOTO 3



PHOTO 6



PHOTO 8

## CRUMBLE AUX QUETSCHES ou POMMES

100 g farine  
100 g sucre  
100 g beurre  
100 g amande en poudre +  
1 peu de cannelle

Mélanger tous les ingrédients pour obtenir un mélange grumeleux. ( Photo 7 )

Mettre les fruits dans un plat allant au four ou des ramequins.  
Napper les fruits avec un mélange : 1 œuf, 30 gr sucre et 2 c à soupe de crème.  
Saupoudrer avec le mélange grumeleux et enfourner  
four th 200° C – 30 à 45 minutes. ( Photo 8 )

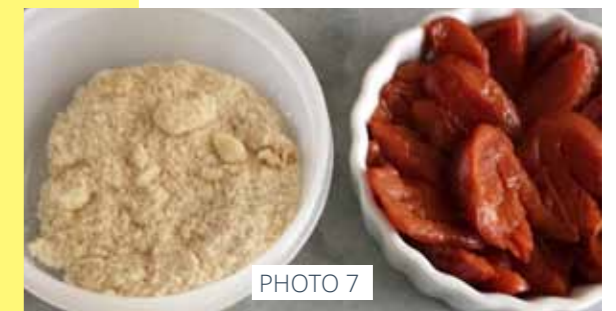


PHOTO 7

## TARTE A LA CANNELLE

Faire une pâte brisée avec 200 g farine - 100 g beurre  
1 c à soupe d'huile  
Travailler à la main pour obtenir un mélange sableux. Faire une fontaine avec farine et beurre, ajouter l'huile puis un peu d'eau pour obtenir une pâte (ne pas trop travailler).  
Laisser reposer ; étaler sur un plateau.

Mélanger 2 œufs,  
2 c à soupe de sucre,  
ajouter 400 ml de lait ou de la crème.  
Verser sur la pâte puis saupoudrer de cannelle.  
Parsemer de quelques petits morceaux de beurre et enfourner – four Th 200°C. ( Photo 9 )



PHOTO 9

# IL YA 70 ANS La LIBERATION

➤ Le 25 novembre 2014, cela faisait 70 ans que Rémering-lès-Puttelange fut libéré par les Américains.

A Rémering, la Libération se fit en deux temps. Le centre du village a été libéré le 25 novembre. La partie du village appelée Bellevue ne fut libérée qu'une dizaine de jours après. Les Allemands avaient transformé la vallée du Mutterbach en un immense plan d'eau destiné à ralentir l'avancée des forces alliées.

Les Allemands avaient installé un émetteur radio dans la maison de Jeanne Imhoff, rue du Coin; et c'est ainsi que quelques jours avant le 25 novembre, on apprenait que les Américains étaient à Hellimer. Depuis le 22 novembre en effet, le village était la cible de bombardements intenses venant de Hellimer et de Saint-Jean-Rohrbach.

## Camille Zingraff avait 14 ans

« Il était 10 h 30 environ » raconte Camille Zingraff qui avait alors 14 ans. Il ajoute : « Ce 25 novembre 1944. On a entendu des tirs de fusils mitrailleurs à côté de notre maison. Mon père est sorti avec un drapeau blanc. Il y avait là deux soldats américains, l'un parlait allemand. »

Une cinquantaine de personnes s'était regroupée dans le blockhaus sous l'ex-maison familiale au 47, rue Saint-Jean. « La veille déjà on avait remarqué que quelque chose se préparait. Les derniers Allemands venant de Saint-Jean-Rohrbach nous répétaient que les Américains n'étaient pas loin et que d'ici quelques heures ils arriveraient à Rémering. »

Les occupants allemands avaient fait sauter le petit pont du "Treckloch" situé près de la maison Zingraff. « Il y avait beaucoup de prisonniers allemands », se souvient encore Camille.

## « Ils continuaient à bombarder le village »

En différents endroits du village, ce fut le même scénario.

Les familles se regroupaient dans les endroits les plus sécurisés. Parfois, comme ce fut le cas dans la maison familiale de Lucien Zingraff, la cave fut renforcée pour mieux protéger les occupants. « Les habitants avaient peur des derniers tireurs isolés. » Les Allemands avaient détruit le pont du Mutterbach, coupant ainsi la sortie vers la route nationale. Ils s'étaient repliés au lieu-dit Bellevue.



Ils continuaient à bombarder le village. « L'artillerie allemande n'hésitait pas à ouvrir le feu sur les habitants qui sortaient de leur cachette pour nourrir les bêtes. »

Une compagnie de SS s'était implantée sur le trajet de Richeling à Puttelange, avec des nids de mitrailleuses tous les 50 mètres. Traverser ainsi le Mutterbach (sans pont) et toute la zone inondée était une mission très délicate pour les Américains. Il leur a fallu dix jours pour pouvoir ainsi avancer vers Grundviller et Richeling, puis Holving.

## Travail de mémoire

Il y a 20 ans, pour le 50e anniversaire de la Libération, un travail remarquable a été réalisé par une équipe d'amateurs d'histoire locale.

Lucien Zingraff (décédé), Jean-Marie Thiel, Camille Zingraff, Paul Held (décédé), Marie Jambois (décédée), Paulette Blanc (décédée), Jeanne Imhoff, Yvonne Kruse, Lucette Pierret avaient, à l'époque, raconté leurs souvenirs de la Libération. Ce travail avait abouti à la réalisation d'une cassette vidéo. Marie-Jeanne Pierret a, quant à elle, relaté ces faits historiques sur son blog personnel.

<http://nanane.over-blog.com/article-81495.html>

## Pour que leur sacrifice ne sombre jamais dans l'oubli !



# SARRE À CONTES

## LES FILLHARMONIC VON STRASSE

COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE  
À 21H LE SAMEDI 1ER AOÛT

11 juillet > 15 août

## La Sarre à Contes

Pays de Sarrebourg, Sarreguemines et Alsace Bossue.

13ème édition de ce festival itinérant des bords de Sarre proposant 16 soirées artistiques et festives.

Au programme, un mois de rendez-vous culturels insolites pour les amateurs de spectacles vivants, comme autant d'invitations festives et conviviales. Théâtre, art du cirque, arts de la rue et humour musical prendront place dans des théâtres éphémères, installés pour l'occasion dans des sites naturels, sur des places de village, dans des cours d'école...

L'ouverture et la clôture de cette treizième édition seront réalisées avec la complicité de la compagnie Transe Express qui viendra présenter deux spectacles : « Les Tambours de la Muerte » le 11 juillet à Sarrebourg et « Les Maudits Sonnants » le 15 août à Sarralbe.

Rendez-vous chaque vendredi, samedi et dimanche du 11 juillet au 15 août avec les compagnies La Singulière, Thank you for coming, Bilbobasso, Quartet Buccal, Les Urbaindigènes, Les Tréteaux de France, Bougrellas, Bélé Bélé, Le Grand Colossal Théâtre et Théâtre Group' pour des moments à partager en famille ou entre amis !

Tous les rendez-vous sur :

[www.lasarreacontes.fr](http://www.lasarreacontes.fr)

[www.cabanes-festivaldemoselle.fr](http://www.cabanes-festivaldemoselle.fr)

La Sarre à Contes à Sarrebourg, Grundviller, Barchain, Héming, Lixing-lès-Roughling, Holving, Woustviller, Diemeringen (67), Sarreguemines, Rémering-lès-Puttelange, Dolving, Sarre-Union (67), Mittersheim, Bitche et Sarralbe du 11 juillet au 15 août.



## LES FILLHARMONIC VON STRASSE

Spectacle symphonique et décalé pour tout public

Les Fillharmonic ont décidé de démocratiser la musique classique, coûte que coûte et par tous les moyens. Chansons live, bruitages, boucles sonores, samples rythmiques, le tout au service, enfin presque, de Mozart, Beethoven, Bizet, ... et tous nos illustres classiques se font une nouvelle jeunesse. Mais les quatre personnages vont vite se retrouver à l'étroit et dévoiler leur vraie nature, faisant voler en éclats les conventions.

Un spectacle symphonique et décalé pour vous réconcilier avec la musique classique... (Ou pas !).



PHOTO 1

EN JUILLET 1870, LA GUERRE ÉCLATE ENTRE LA FRANCE ET LA PRUSSE. L'ALSACE ET LA MOSELLE SONT OCCUPÉES.

DES TIMBRES DITS "D'ALSACE-LORRAINE" SONT MIS EN PLACE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1871. (PHOTO 1) LE CACHET "E" DE LA BOITE RURALE DE REMERING LES PUTTELANGE N'EST PLUS UTILISÉ.

LES LETTRES DE REMERING LES PUTTELANGE PORTENT LE CACHET "PÜTTLINGEN" DE PUTTELANGE AUX LACS. DE 1872 À 1874, DES TIMBRES EN "GROSCHEN" SERONT MIS EN CIRCULATION, PUIS EN "PFENNIG" JUSQU'EN 1918. (PHOTO 2)

LE BUREAU DE POSTE DE REMERING LES PUTTELANGE OUVRE LE 1ER MAI 1894 AVEC L'UTILISATION DU CACHET "REMERINGEN" JUSQU'EN 1919. (PHOTO 3)

CARTE REPRÉSENTANT LA POSTE DE REMERING LÈS PUTTELANGE



REMERCIEMENTS À M. PIERRE MULLER AINSI QU'À MME MIREILLE SAUER

# LA POSTE DE REMERING LÈS PUTTELANGE



PHOTO 2

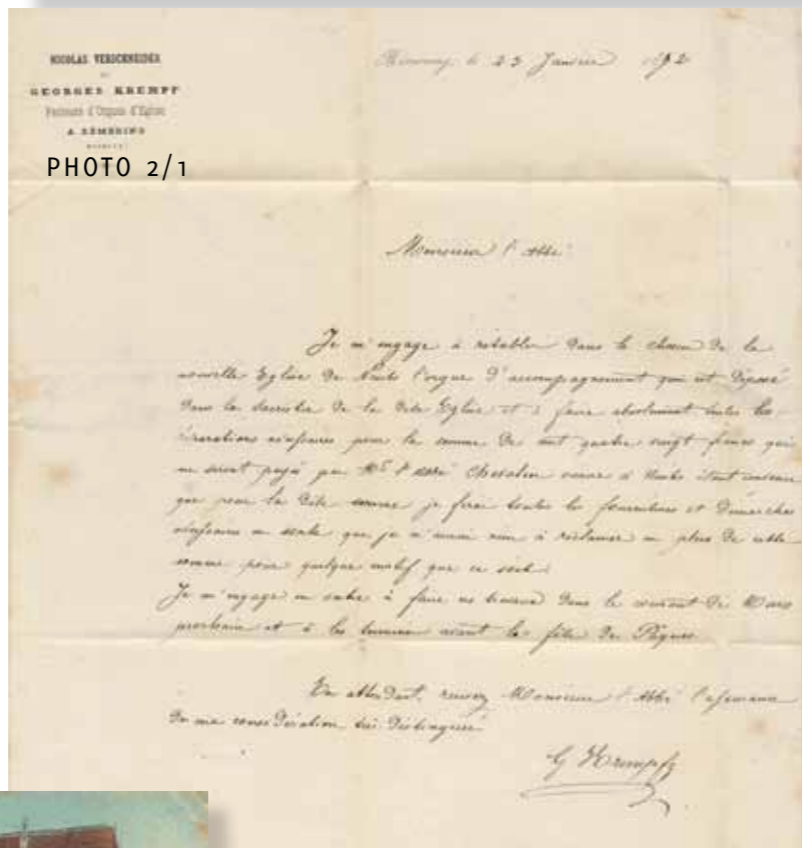


PHOTO 2/1



PHOTO 3

# Der Segel-Club Saar e.V.

Der Segel-Club Saar e.V. hat derzeit ca 130 Mitglieder und ist am 29. November 1963 gegründet worden.

Im Jahr 2013 konnte der Verein sein 50jähriges Bestehen in mehreren Veranstaltungen gebührend feiern.

Der SC-Saar bietet seinen Mitgliedern die nötige organisatorische und strukturelle Unterstützung, weitreichende Aus- und Weiterbildungsmöglichkeiten sowie Trainingsmaßnahmen, mit dem Ziel, sowohl sicheres und angenehmes Segeln in seinem eigenen Revier zu ermöglichen.

Sein clubeigenes Gelände in Rémering (Frankreich) mit direktem Zugang zum Etang des Marais (Oberfläche 56 ha) bietet zudem die Gewähr für eine erfolgreiche Freizeitgestaltung.

Unsere Regatten 2015 auf dem Etang des Marais:  
**Nos Régates 2015 sur l'Étang des Marais:**

<b>Mai</b> 11:00 Uhr	<b>Frühjahrs-Regatta</b> , Ausgleicher, Opti-C Lothar-Körbel-Gedächtnislauf
<b>20./21. Juni</b> Sa 14:00 Uhr	<b>Régate de voile pour enfants</b> , Optimist-Kategorie B RL 5-Seen-Pokal (LVSS)
<b>20. September</b> 11:00 Uhr	<b>Herbst-Regatta</b> Clubmeisterschaft, Ausgleicher
<b>17. Oktober</b> , 13:00 Uhr	<b>Linsesupp-Regatta</b> , Ausgleicher

Wir möchten insbesondere auf unser Sommerfest hinweisen, bei dem die Bevölkerung von Rémering und Umgebung herzlichst eingeladen ist.

Nous aimerions attirer votre attention sur notre Fête d'été, à laquelle toute la population de Rémering est cordialement invitée.

## Sommerfest mit "Les Baladins"

11. Juli/Juillet, 18:00 Uhr



Clubgelände / Terrain du Club

2017 marquera le 50ème anniversaire de notre présence à Rémering, ce qui sera l'occasion de fêter l'évènement comme il se doit.

Und 2017 ist der Club dann 50 Jahre in Rémering, was gebührend gefeiert werden sollte.

Dans le cadre de l'amitié Franco-Allemande nous sommes à la recherche de membres français prêts à nous rejoindre dans notre Club de Voile



Le Club de Voile "Segel-Club Saar e.V" se compose d'environ 130 membres et a été fondé le 29 novembre 1963. En 2013 l'association fêtait son 50ème anniversaire avec de nombreuses manifestations.

Notre Club de Voile propose à nos adhérents une infrastructure organisatrice, des possibilités de formations à la voile ainsi que des possibilités d'entraînements, avec comme finalité une pratique sûre et agréable de la voile sur notre propre domaine navigable.

Notre terrain de RÉMERING LÈS PUTTELANGE dont nous sommes propriétaires nous offre un accès direct à l'Étang des Marais d'une surface de 56ha et nous offre toutes possibilités de loisirs au bord de l'eau.



**Herr Carsten Kohl.**  
Vorsitzende (Président)  
**Claus Schrick.**  
Ehrevorsitzenden (Président d'Honneur)  
**Segel-Club Saar e.V.**  
Richard-Wagner-Straße 17  
66111 Saarbrücken  
Telefon: 0681 41620042  
Telefax: 0681 41620088  
Internet: [www.sc-saar.de](http://www.sc-saar.de)  
info@sc-saar.de

# MOTO HANDICAP



L'association Moto Handicap de WOUSTVILLER a organisé l'opération Mont-Blanc à l'étang de REMERING LES PUTTELANGE le jeudi 14 mai 2015.

L'objectif : proposer pour 3 ou 5 € un baptême en moto, quad ou trike et financer ainsi un séjour en Haute-Savoie pour cinq personnes handicapées. Parmi les plus impatients à enfourcher un bolide, les résidents handicapés de nombreuses maisons d'accueil spécialisées de la région.

Le dynamique président de Moto Handicap, Philippe CORDIER, se félicite du succès de l'opération : "C'est la deuxième année que nous l'organisons. (...) Pour toucher un plus large public, nous avons décidé de créer cette journée familiale."

# FIT-MOUV'

LORS DE LA SÉANCE DE ZUMBA,  
EMILIE NOUS A FAIT TESTER :

## 1 LE PILOXING

Le Piloxing est un nouveau programme d'exercice qui combine efficacement Pilates, boxe et danse et qui exerce tout le corps et tous les muscles aussi efficacement.. Boxe et danse, pas la peine d'expliquer, par contre, afin que les fit-mouv' girls puissent mettre un nom sur ce qui fait « trembler » leurs muscles ou encore repousser les limites de leur équilibre, je vais en quelques mots vous expliquer ce qu'est « le Pilates ».

- la respiration costale (avec le thorax) pour muscler les abdos en profondeur,
- la concentration afin de calquer les exercices sur la respiration,
- le contrôle car les mouvements doivent être précis et maîtrisés,
- la fluidité pour éviter tous les à-coups,
- le centrage du corps afin de toujours être en équilibre.

il existe plus de 500 exercices ....

Pour résumer, le Pilates vise à développer le corps de façon harmonieuse, rectifier les mauvaises postures, restituer la vitalité physique et stimuler l'esprit de l'élève....



## 2 LE BOKWA

C'est l'éclate ! Plus besoin de réfléchir...Inventé à Los Angeles par un danseur sud-africain, c'est LA nouvelle tendance fitness simple, ludique et efficace. Inspiré de la danse sud-africaine (le « kwa » de « kwaito », danse) et de la boxe (« bo »), le Bokwa consiste à dessiner des chiffres et lettres avec ses pieds sur une musique entraînante et actuelle pour créer une véritable chorégraphie, avec des mouvements que vous aurez choisis. De quoi ringardiser les cours de fitness classiques ! Grâce aux schémas de lettres et de chiffres, vous mémoriserez votre chorégraphie à la vitesse de l'éclair et pourrez en créer de nouvelles de façon autonome, sans l'aide du professeur. Plus besoin de compter les pas !

L'avantage du Bokwa est la rapidité de mémorisation des pas et la facilité avec laquelle vous les apprendrez : les lettres associées aux mouvements de bras et des jambes appartiennent à un langage universel que tout le monde peut reconnaître, pour créer à l'envie vos propres routines. Finies les chorégraphies compliquées, c'est le fun qui prime ! Le Bokwa reste avant tout une activité cardio : « les cours, d'une durée de 45 minutes, sont d'une intensité variable et feront brûler plus ou moins de calories en fonction de leur intensité : il existe des pas marchés, et d'autres plus rythmés » D'où l'importance de varier les mouvements une fois que l'on maîtrise les bases, pour s'affiner essentiellement du bas du corps. Vous ne verrez pas le temps passer, tant les pas sont faciles et la musique entraînante



# ZUMBA

Avant la séance de STEP, un peu de muscu avec

## LA MÉTHODE TABATA

Comment brûler des graisses  
en 20 minutes seulement ?

La méthode TABATA est un entraînement en fractionné à haute intensité, parfait pour perdre du gras et conserver sa masse musculaire.

Elle a été mise au point depuis longtemps par un chercheur japonais. Elle est aujourd'hui suivie par de nombreux sportifs de haut niveau.

Et chez Fit-Mouv', on approuve cette méthode énergique, ludique et variée. Son protocole :

- un échauffement de 3-4 minutes
  - Une alternance d'efforts de 20 secondes à haute intensité, couplés à des temps de récupération de 15 secondes.
- Les 6 ateliers différents seront enchaînés et répétés 5 fois.....
- un étirement des muscles sollicités

Avant de poursuivre par 1h de step, également à haute intensité .

Sinon,

Fit-Mouv' a organisé le 07 mars le carnaval des adultes. Les membres du comité, déguisés en « Bidasses » pour l'occasion, ont accueilli chaleureusement la centaine de participants. Musique et repas au top, c'est dans une ambiance euphorique que les plus beaux costumes ont été récompensés.







# FOYER RURAL LES CORDEES

UNE BELLE RECONNAISSANCE.  
LE MARDI 28 OCTOBRE, SYLVIA VILHEM, ANIMATRICE DE LA SECTION TAÏ-CHI DU FOYER RURAL: « LES CORDEES » DE RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE S'EST VU REMETTRE LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP). SYLVIA PRATIQUE LE TAÏ-CHI ET LE GI-GONG DEPUIS 2008 ET AU TERME D'UNE FORMATION SUR L'ANNÉE 2013 ET DÉBUT 2014, ELLE A REÇU DES MAINS DU SIFU DU BUDOKAN DE METZ, GÉRALD BEGEART, LE DIPLÔME L'HONORANT POUR SA FORMATION ACHÉVÉE AVEC SUCCÈS. LES PARTICIPANTS À CETTE ÉMOUVANTE CÉRÉMONIE ONT TOUS CHALEUREUSEMENT FÉLICITÉ L'HEUREUSE RÉCIPIENDAIRE. TOUTES NOS FÉLICITATIONS.



## NOUVEAUTÉS:

- Les cours de Tai-chi ont lieu désormais dans la maison des associations grâce à sa remise en état et la réalisation d'un chemin d'accès par la municipalité.
  - Pour les cours de cuisine, nous avons l'intention de modifier notre manière de faire.
  - D'ores et déjà, la salle du FSE est réservée pour le stage de théâtre pour les enfants au cours de la deuxième semaine des vacances de la Toussaint.
  - Un bal folk aura lieu le samedi 21 novembre dans la salle du FSE. Début des cours le jeudi 1er Octobre 2015.
- “ Toutes les informations nécessaires seront données début septembre par voie de presse. ”



## Tai Chi

Témoignage de Sylvia :

“ J'ai beaucoup apprécié cette rencontre avec les enfants. Elle m'a fait découvrir comment les enfants comprennent et essaient de réaliser ce qu'on leur demande; leur façon de voir et de vivre cette expérience qui leur demandait des mouvements inhabituels pour eux. C'est surtout le côté martial du Tai chi chuan et la façon de pouvoir se défendre en cas d'une agression qui les a fascinés et surpris ; un côté inconnu du Tai chi chuan.

Cette expérience nouvelle pourrait aboutir à la création d'un groupe Tai chi chuan pour les enfants- une idée qui occupe mes pensées depuis la première séance avec les enfants.”

## Danse Folk

Témoignage de Monique :

“La rencontre folk avec les enfants a été un très beau moment, aussi bien pour les enfants que pour moi-même.

Les enfants n'ont pas d'à-priori, le folk ? ils ne connaissent pas... et alors !

Ils ont été très attentifs et apparemment ils se sont beaucoup amusés.

De mon côté, leur transmettre cette passion que j'ai de la danse, et plus précisément de la danse folk a vraiment été une belle expérience.

Il y a tellement de choses à explorer, que ce soit au niveau des pas de danse proprement dit, mais aussi de la musique, de l'ouverture d'esprit, du lien social (on danse tous ensemble), etc...

A la fin de mon intervention, ils étaient tous bien fatigués, mais ils avaient tous le sourire aux lèvres. “

## Arts plastiques

Les enfants se sont adonnés avec joie à ce qui a été proposé par André.

Ils nous ont montré que dans la création, il ne faut pas avoir peur de se risquer, d'oser faire fi d'un mode d'emploi pour laisser libre cours à la créativité.

Ils nous ont rappelé ce que Picasso disait : « Quand j'étais enfant, je dessinais comme Raphaël mais il m'a fallu toute une vie pour apprendre à dessiner comme un enfant. »

Les enfants nous emmènent sur d'autres chemins et ils deviennent des maîtres pour nous adultes !

# TÉMOIGNAGES

INTERVENTIONS DANS LE CADRE DES NOUVELLES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES ( NAP )



INTERVENTION PÉRISCOLAIRE



SECTION DE PROTECTION "CAISSE"



INTERVENTION " DIE LOTHRINGER "

# FOYER RURAL LES CORDÉES



DÉMO TÆKWONDO



SECTION CONFISERIE



DÉMO TAÏ-CHI

# FÊTE DE LA MUSIQUE 2014



DÉMO TÆKWONDO



DÉMO TAÏ-CHI



DÉMO SIRTAKI BRETON



DÉMO DANSE DE LA PLUIE



PRÉSIDENTE CHANTANTE





## PRÉSENTATION DU TAEKWONDO

Le Taekwondo, littéralement « la Voie des pieds et des poings » est un art martial d'origine coréenne connu du grand public par sa médiatisation aux Jeux Olympiques.

Le Taekwondo présente différentes formes de pratiques telles que l'aspect traditionnel avec ses blocages et ripostes, ses formes codifiées appelées « pomsé », de la self-défense, des techniques de coups de pieds très spectaculaires et le combat.

De par la complémentarité de ces différentes formes, le Taekwondo permet le développement de qualités physiques telles que la souplesse, la coordination, la puissance, mais aussi de qualités mentales telles que le contrôle de soi et la confiance en soi. De plus, cet art martial est un vecteur de valeurs éthiques comme le respect de l'enseignant, des partenaires et des lieux.

## PRESENTATION DE L'HAPKIDO

Formé par Maître LEE Kang Jong 8° DAN, Robert FRAU 2° DAN d'Hapkido est responsable de l'est de la France World Hapkimudo Fédération et dispense également les cours d'Hapkimudo (école d'Hapkido) à Rémering.

L'Hapkido est un art martial coréen qui aborde tous les aspects du combat : percussions pied et poing, chutes, projections, clés, armes, travail énergétique... Méthode de défense personnelle, école de la rigueur et de la maîtrise de soi, système dynamique et électrique, l'Hapkido sait s'adapter à TOUS : hommes et femmes, jeunes et moins jeunes.

Les trois grands principes de base de l'Hapkido sont :

- Yu : eau – capacité à s'adapter au contexte, savoir changer au moment opportun, en faisant preuve de fluidité, de décontraction.
- Won : cercle – absorber, rediriger et utiliser la force de l'adversaire, travailler en rondeur, en souplesse.
- Hwa : harmonie – anticiper et ressentir les actions adverses, ce qui suppose la non résistance.

Ces concepts reposent sur l'utilisation de la force de l'adversaire pour son propre profit.

# TAEKWONDO R.L.P.

## PRÉSENTATION DU CLUB

**CRÉÉ EN 2007, SOUS LA PRÉSIDENCE D' ARMAND HEILIG, LE TKD DE RÉMERING-LÈS -PUTTELANGE EST UNE ÉCOLE AYANT L'AGRÈMENT SPORT DU MINISTÈRE ET EST AFFILIÉ À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TKD ET DISCIPLINES ASSOCIÉES. A CE JOUR, L'ASSOCIATION ACCUEILLE TRENTE LICENCIÉS.**



PHOTO 4



Maître LEE Kang Jong 8° DAN, Robert FRAU 2° DAN d'Hapkido



## LES ENTRAÎNEMENTS



Le mardi, Robert FRAU 2° DAN Taekwondo, assure l'entraînement des enfants, des adolescents et des adultes.

Le jeudi, l'entraînement effectué par Pierre, détenteur du Diplôme d'Animateur Régional Provisoire, est plus axé sur la cardio et le renforcement musculaire.

Avant chaque « compétition », Pierre prépare également les enfants inscrits avec des entraînements spécifiques.

## HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS :

Le MARDI : Enfants (7-12 ans) : 17h15 – 18h30  
Ados / Adultes : 18h45 – 20h15  
Hapkimudo / Self défense : 20h15 – 21h30  
Le JEUDI : Ados / Adultes : 18h45 – 20h30

## LA WELCOME WEEK

Afin de promouvoir cette discipline et initier de nouveaux adhérents, le club participe à la semaine de parrainage dite « Welcome Week ».

Pour découvrir le Taekwondo, le club propose deux semaines portes ouvertes ; une en juin et une en septembre pour toutes les personnes intéressées.

Le but est de donner envie à un nouveau public de pratiquer ce sport et de le fidéliser.

## EVOLUTION DU CLUB

Depuis deux ans, pour son développement, le club est devenu très actif en participant aux formations proposées dans la région :

- Stage d'Hapkido à Valmont
- Séminaire des arts coréens à Saint Avold
- Stage Ceinture Noire à Champigneulle.

Afin de promouvoir le Taekwondo, le club a effectué différentes démonstrations :

- Au périscolaire à Hambach
- A la fête de la jeunesse à Puttelage
- « Pour Quentin » aux 24 heures de Puttelage
- A la fête de la musique le 21 juin à Rémering

Les enfants du club participent régulièrement à diverses compétitions notamment : (photo n°4)

- Au critérium de Moselle à Dieuze
- Au critérium Saint Nicolas à Champigneulle

- A l'open de Metz à Longeville-lès-Metz

A chaque sortie, les enfants ont décroché un podium dans leurs catégories respectives.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le club a répondu présent au projet éducatif territorial pour la mise en place des nouvelles activités périscolaires ( NAP ).

## LES PASSAGES DE GRADES

Durant l'année, pour évoluer et obtenir le keup supérieur (couleur de ceinture), deux passages de grade sont organisés pour évaluer les connaissances acquises durant les entraînements.



## PREMIERE CEINTURE NOIRE

A l'issue de huit années d'entraînement régulier, Pierre WEYLAND a obtenu à Nancy la première ceinture noire 1ère DAN du club.

Rien n'est plus beau  
au monde,  
rien n'offre plus d'amour  
au monde,  
que l'enfant qui  
vient de naître...

Toutes nos félicitations aux  
heureux parents.

**Arthur ISCH**  
est né le 13 janvier 2014.  
Ses parents sont Jérôme ISCH et  
Sophie WAGNER, domiciliés 24 rue  
des Jardins.

**Matthieu BLANC**  
est né le 17 janvier 2014.  
Ses parents sont Gilles BLANC et  
Angélique SCHLESSER, domiciliés  
12 impasse des Mineurs.

**Enola BANAS**  
est née le 16 mai 2014.  
Ses parents sont Vivien BANAS et  
Aurélien PRINTZ.

**Mila SCANU**  
est née le 25 juin 2014.  
Ses parents sont Christophe  
SCANU et Camille WEHRUNG, domi-  
ciliés 2 impasse de la Source.

**Rose SCANU**  
est née le 25 juin 2014.  
Ses parents sont Christophe  
SCANU et Camille WEHRUNG,  
domiciliés 2 impasse de la Source.

**Soan KRATZ**  
est né le 09 août 2014.  
Ses parents sont Vincent KRATZ et  
Deborah BANDINU domiciliés  
53 rue de la Montée.

**Ethan KRATZ**  
est né le 09 août 2014.  
Ses parents sont Vincent KRATZ et  
Deborah BANDINU domiciliés  
53 rue de la Montée.

**Léana WALKER**  
est née le 24 août 2014.  
Ses parents sont  
Stéphane WALKER et Sarah BRETTAR  
domiciliés 61 rue du Coin.

**Lily-Rose BERNARD**  
est née le 07 septembre 2014.  
Ses parents sont Fabrice BERNARD  
et Marie-Christine BARTHEL  
domiciliés 63 rue des Champs.



**Cassidy ZAPP**  
est née le 20 septembre  
2014.  
Ses parents sont Kevin  
ZAPP et Francine SAUZER,  
domiciliés 1 rue de l'École.

**Tom KLEIN**  
est né le 17 octobre 2014.  
Ses parents sont Marc  
KLEIN et Claire BACH domi-  
ciliés 48 rue de la Montée.

**Lorenzo SCHMIDT**  
est né le 23 octobre 2014.  
Ses parents sont Jordane  
SCHMIDT et Amandine  
SCHUCK domiciliés 71 rue  
Principale.

Ils se sont donné la main  
Ils se sont donné le cœur  
Perdus dans un rêve,  
Le rêve du bonheur...

Toutes nos félicitations aux  
jeunes couples.

**Jérôme KREBS et Laetitia KARST**  
se sont mariés le 03 mai 2014.  
Le couple réside à ROHRBACH LES  
BITCHE.

**Jérémy WEIDEN et Jennifer KINNIG**  
se sont mariés le 26 juillet 2014.  
Le couple réside 109 rue de Hilsprich.

**Christophe FLAUM et Lucia CUCCINIELLO**  
se sont mariés le 25 octobre 2014.  
Le couple réside 21 rue Principale.

**Grégory GAPP et Florence HILPERT**  
se sont mariés le 22 novembre 2014.  
Le couple réside à HERBITZHEIM.



ETAT  
CIVIL

Quelqu'un meurt,  
Et c'est comme un silence  
qui hurle...  
Mais s'il nous aidait à  
entendre  
La fragile musique  
de la vie ?

Nos sincères condoléances à  
toutes les familles en peine.

**Maria BERENS, veuve PAULY**,  
âgée de 75 ans, domiciliée à  
PERL (Allemagne), est décédée à  
Rémering-Lès-Puttelange  
le 02 février 2014.

**Camille HELD, âgé de 78 ans**,  
domicilié 27 rue Principale,  
est décédé à Sarreguemines le  
09 avril 2014.

**Paul HELD, âgé de 85 ans**,  
domicilié 67 rue St Jean,  
est décédé à  
Rémering-Lès-Puttelange le  
29 avril 2014.

**Alfred LEMMEL, âgé de 77 ans**,  
domicilié 2 rue Nicolas Box,  
est décédé à St Avold le  
04 mai 2014.

**Marie DODERMANN, veuve CUTIN**,  
âgée de 82 ans,  
domiciliée 21 rue de l'École,  
est décédée à Sarralbe le  
08 juillet 2014.

**Vittorio CUCCINIELLO, âgé de 75 ans**,  
domicilié 37 rue Principale,  
est décédé à  
Rémering-Lès-Puttelange le  
31 juillet 2014.

**Erna GRAFF, veuve HABERMACHER**,  
âgée de 87 ans,  
domiciliée 11 rue des Mineurs,  
est décédée à  
Rémering-Lès-Puttelange le  
13 août 2014.

**Marcel BODO, âgé de 79 ans**,  
domicilié 6 rue de la Forêt,  
est décédé à St Avold le  
16 décembre 2014.

**René QUINTUS, âgé de 86 ans**,  
domicilié 82 rue Principale,  
est décédé à Sarreguemines le  
19 décembre 2014.



Nettoyage étang



Saint Nicolas



Célébration de Noël



AG. Arboriculteurs



La crèche  
c'est grâce à eux!

ste barbe



Repas des anciens



11 novembre



Repas Cigogneaux

## JANVIER

**Dimanche 11 :**  
Vœux de la municipalité  
**Samedi 17 :**  
Rassemblement des bénévoles de la paroisse pour une soirée conviviale chez Emilie  
**Dimanche 25 :**  
Carnaval des enfants organisé par l'APE  
**Vendredi 30 :**  
Assemblée Générale de l'association FIT-MOUV'  
**Samedi 31 :**  
Assemblée Générale de l'association TAEKWONDO  
**Samedi 31 :**  
Portes ouvertes à la Bibliothèque Municipale

## FÉVRIER

**Dimanche 1er :**  
Inauguration / ouverture du café-restaurant au CPA tenu par M. et Mme BUTEL  
**Dimanche 1er :**  
Referendum "Pour ou Contre la gare de Vandières"  
**Du lundi 9 au vendredi 13 :**  
Accueil de loisirs au FSE  
**Vendredi 20 :**  
Assemblée Générale du Syndicat des Arboriculteurs Hilsprich-Rémering

## MARS

**Vendredi 6 :**  
Assemblée Générale de l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique)  
**Samedi 7 :**  
95 ans de la doyenne, Mme Marie KOPP  
**Dimanche 8 :**  
Carnaval des adultes organisé par FIT-MOUV'  
**Mercredi 11 :**  
Ramassage des objets encombrants  
**Dimanche 22 :**  
Repas paroissial et "Bistrot d'un jour" au FSE (renouvellement de la licence IV)  
**Dimanche 22 :**  
1er tour des élections départementales  
**Dimanche 29 :**  
2e tour des élections départementales

## AVRIL

**Mercredi 8 :**  
Concert de GIANADA à l'église de REMERING LES PUTTELANGE  
**Jeudi 9 :**  
Accueil Relais Assistants Maternels à la salle de jeux de l'école  
**Du vendredi 10 au dimanche 12 :**  
Enduro carpes/silures de nuit (réservé aux membres de l'APEM)  
**Du lundi 13 au vendredi 17 :**  
Accueil de loisirs au FSE  
**Vendredi 24 :**  
Dotation multiflux  
**Samedi 25 :**  
Nettoyage des abords de l'étang  
**Lundi 27 :** Don du sang  
**Jeudi 30 :** Prix des Incorruptibles (Périscolaire) en Mairie

## MAI

**Dimanche 3 :**  
Régate de printemps du Segelclub  
**Du vendredi 8 au dimanche 10 :**  
Enduro carpes/silures de nuit (APEM)  
**Jeudi 14 :**  
Manifestation Moto Handicap au CPA  
**Jeudi 14 :**  
Marche populaire des Arbos à HILSPRICH  
**Samedi 16 :**  
Concert de la solidarité (Pour Titou) à l'église de REMERING LES PUTTELANGE  
**Dimanche 24 :**  
Régate du Segelclub, coupe de Rémering  
**Dimanche 31 :**  
Première communion

## JUIN

**Du vendredi 5 au dimanche 7 :**  
Enduro carpes/silures de nuit (APEM)  
**Mercredi 10 et 17 :**  
Animation à la bibliothèque dans le cadre des INSOLIVRES (16h/19h)  
**Samedi 13 :**  
Commémoration de la bataille du 14 juin 1940  
**Samedi 13 :**  
Passage du 7e tour de détour Mosellan, rallye voitures anciennes  
**Du samedi 13 au dimanche 14 :**  
Régates au Segelclub  
**Dimanche 14 :**  
Concours de pêche au coup à l'étang (APEM)  
**Dimanche 14 :**  
Fête de l'école  
**Vendredi 19 :**  
Animation spéciale Lecture Kamishibai dans le cadre des Insolivres à l'école maternelle (NAP) et au Périscolaire  
**Dimanche 21 :**  
Fête de la musique devant l'école, organisée par le Foyer Rural Les Cordées en partenariat avec le club de Taekwondo et la Municipalité  
**Dimanche 28 :**  
Jubilé de l'Abbé Antoine STREIFF et de l'Abbé Jean-Marie KAUFFMANN

## JUILLET

**Auberge du Lac :**  
une animation par semaine organisée par le restaurant  
**Jeudi 2 :**  
Fête de fin d'année des Cigogneaux au périscolaire  
**Vendredi 3 :**  
Distribution du chocolat à l'école, goûter de fin d'année  
**Du vendredi 3 au dimanche 5 :**  
Enduro carpes/silures de nuit (APEM)  
**Du lundi 6 au Vendredi 17 :**  
Accueil de loisirs au FSE  
**Dimanche 12 :** Animation ALEM  
**Dimanche 26 :** Animation ALEM  
**Du vendredi 31 juillet au dimanche 2 août :**  
Enduro carpes/silures de nuit (APEM)

# AGENDA

## AOÛT

**Auberge du lac :**  
une animation par semaine organisée par le restaurant  
**Samedi 1er :**  
Passage jury « Maisons fleuries »  
**Samedi 1er :**  
La Sarre à Contes (cour de l'école), le spectacle « PHILARMONIC von Strasse » de la compagnie BOUGRELAS  
**Samedi 15 :**  
Concours de boules à l'étang  
**Samedi 15 :**  
Fête des indiens (ALEM)  
**Dimanche 23 :**  
Animation ALEM  
**Du lundi 24 au vendredi 28 :**  
Accueil de loisirs au FSE  
**Du vendredi 28 au dimanche 30 :**  
Enduro carpes/silures de nuit (APEM)  
**Dimanche 30 :**  
Fête des fruits « Arboriculteurs »  
**Lundi 31 :** Don du sang

## SEPTEMBRE

**Du vendredi 10 au dimanche 13 :**  
Enduro carpes (sur inscription auprès de l'APEM)  
**Dimanche 20 :**  
Régate d'automne-Segelclub  
**Date à définir :**  
Nettoyage du village avec les écoliers et les bénévoles des associations

## OCTOBRE

**Du vendredi 2 au dimanche 4 :**  
Enduro carpes/silures de nuit (APEM)  
**Dimanche 11 :** Kirb - Fête du village  
**Samedi 17 :**  
Remise de prix « Maisons fleuries »  
**Samedi 17 :**  
Régate de la soupe de lentilles Segelclub  
**Du lundi 19 au vendredi 23 :**  
Accueil de loisirs au FSE  
**Date à définir :**  
Dotation Multiflux  
**Samedi 24 :**  
Formation secouriste dispensée par la Croix Rouge pour les responsables des associations au FSE  
**Du vendredi 23 au dimanche 25 :**  
Enduro carpes/silures de nuit (réservé aux membres de l'APEM)

## NOVEMBRE

**Mercredi 11 :**  
Commémoration au monument aux morts  
**Samedi 21 :**  
Bal folk Foyer Rural « Les Cordées » au FSE  
**Dimanche 29 :**  
Repas des seniors

## DÉCEMBRE

**Jeudi 3 :**  
Sainte Barbe  
**Vendredi 4 :**  
Saint-Nicolas et son âne Caramel à l'école  
**Date à définir :**  
Alevinage à l'étang  
**Lundi 28 :**  
Don du sang  
**Jeudi 31 :**  
Nouvel an « FIT-MOUV »